



COLLÈGE - S T

2, rue Abbé-de-l'Epée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.collegE-st-regis.fr> – email : contact@college-st-regis.fr



ECHANGE AVEC UN CORRESPONDANT NEERLANDAIS Pays-Bas – avril 2019

Madame, Monsieur,

Nous venons vous apporter des informations importantes concernant le séjour de votre enfant à Berg-Op-Zoom en avril 2019.

- Dates de l'échange :

- **aux Pays-Bas** : Du vendredi 5 avril (départ à 21h) au vendredi 12 avril 2019 (arrivée en début de matinée), soit 6 jours et 5 nuits en famille

- **au Puy-en-Velay** : Du dimanche 12 mai (matin) au vendredi 17 mai 2019 (matin), soit 5 jours et 5 nuits.

- Assurances : Les parents doivent vérifier qu'ils sont bien titulaires d'une assurance de responsabilité civile. Dans le cas contraire, veuillez contacter l'établissement. De plus, le prix du séjour comprend l'assistance-rapatriement.

- Versements : nous vous demandons de bien vouloir effectuer le 2^{ème} versement de 120€. Un troisième versement de 110 € vous sera demandé en avril. Pour l'obtention de certaines aides, les familles sont invitées à se renseigner auprès de leur mairie et de leur comité d'entreprise.

Nous rappelons que les acomptes sont non remboursables en cas de désistement.

- Formalités pour les élèves de nationalité française : ATTENTION : LA DECLARATION ADMINISTRATIVE DE VOYAGE DEVANT ETRE FAITE UN MOIS AVANT LE DEPART, LES DOCUMENTS CI-DESSOUS SONT A RAPPORTEUR IMPERATIVEMENT POUR LE 4 MARS 2019 AU PROFESSEUR PRINCIPAL

(1) La **carte européenne** d'assurance maladie (demande à faire via ameli.fr en créant au préalable un compte, puis aller sur votre compte *ameli* dans la rubrique « Mes demandes ») ;

(2) La **Carte Nationale d'Identité** (ou Passeport) des élèves de nationalité française. Il est important de faire les démarches nécessaires au plus vite si votre enfant n'a pas encore cette pièce d'identité ;

(3) l'**autorisation de sortie du territoire** ci-jointe

(4) la **photocopie recto-verso de la carte d'identité** ou du passeport du **parent signataire de l'autorisation** demandée ci-dessus

(5) le **coupon concernant l'autorisation de voyage en autocar** qui figure ci-après

✂-----

COUPON A RAPPORTEUR AU PROFESSEUR PRINCIPAL pour le **lundi 4 mars 2019**

Madame, Monsieur.....parents deen classe de 5^{ème} autorisons notre enfant à voyager en autocar dans le cadre du séjour à Berg-Op-Zoom du vendredi 5 avril au vendredi 12 avril 2019.

Signature des parents :

Madame, Monsieur versons le 2^e acompte de 120€ pour notre enfant - par chèque à l'ordre du Collège St Régis - St Michel (1)

- en espèces (1).

Signature des parents :